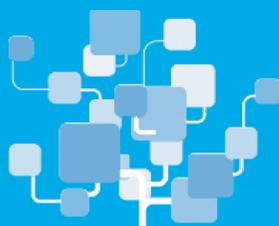


espaces

Bulletin mensuel de l'AVIVO • Genève
N° 2 février 2022 • 38^{ème} année



AVIVO

L'ASSOCIATION
DE DÉFENSE ET DE DÉTENTE
DE TOUS LES RETRAITÉS
ET FUTURS RETRAITÉS

EDITO

ACTIVE et engagée, l'AVIVO continue de mener de nombreuses activités et combats pour ses membres et les retraité·e·s et futur·e·s retraité·e·s en général.

Ce numéro de février que vous tenez en mains en témoigne. Signalons tout particulièrement deux sujets qui nous tiennent à cœur.

AVS 21. Cette réforme qui ne nous convient absolument pas et dont on vous a parlé à plusieurs reprises, ces derniers mois, dans ce bulletin d'information. Maintenant, c'est le moment d'agir et de signer et faire signer le référendum qu'un large front d'organisations – dont l'AVIVO fait partie – a lancé.

Vous trouvez dans ce bulletin d'Espaces une feuille pour apposer

vos signatures et soutenir ainsi le référendum. Nous comptons sur tous nos membres qui ont le droit de vote au niveau fédéral de le signer et de le poster rapidement. C'est vite fait, vous n'avez même pas besoin de coller un timbre.

C'est la course contre la montre pour qu'un maximum de signatures témoigne du rejet déterminé de cette « contre-réforme » comme Catherine Haus et Thèrese Thévenaz l'expliquent dans l'argumentaire bien ficelé à la page 3.

Si vous êtes révolté·e·s et enragé·e·s de la facture que la droite veut faire payer aux femmes en les forçant de travailler une année de plus, à vous de jouer !

Si vous voulez dès maintenant affirmer avec nous que les différentes attaques qui nous attendent, toutes au détriment des moins bien lotis, ne passeront pas sans opposition ferme.

Si vous avez des disponibilités ces prochaines semaines, rejoignez-nous pour participer avec nous à la récolte des signatures sur les marchés et dans les cafés de quartiers. Les gants et les bonnets, le thé (et parfois le vin chaud) et la bonne humeur nous accompagneront. Annoncez-vous au secrétariat.

COVID. Elle continue de nous préoccuper et des prévisions sûres de l'évolution de cette pandémie et avant tout l'agenda de la sortie sont très difficiles à prévoir, même pour les meilleur·e·s virologues.

L'AVIVO appelle à la confiance et insiste sur l'importance de la vaccination et les mesures de prudence (et non pas de méfiance) comme notre commission santé-social l'affirme dans sa prise de position aux pages 10 et 11.

La réflexion sur la politique de santé publique et solidaire poursuit la réflexion sur les questions qui se posent pour le futur.

Prenez soin de vous. Bonne lecture.

Le comité de rédaction

Sommaire

page 1

Edito

page 2

AG - Horaires bureaux

page 3

AVS21

page 4

Livre d'Annette

page 5

Hommage et fracture numérique

pages 6 et 7

Mots croisés et spectacles

page 8 et 9

Solidarité COVID

page 10

IEPA Lignon

page 11

Rencontre

avec Mme Barbey-Chappuis

page 12

Votations fédérales

pages 13 à 15

Excursions - Voyages

page 16

Permanence d'impôts



Courrier

Encore un journal, encore un, on en a déjà tellement : journaux, magazines, publications, et surtout aujourd'hui quand on peut tout lire online, mais celui-ci est différent, car c'est le nôtre.

Oui, **espaces** s'occupe de nos intérêts, nécessités, problèmes, velléités, peut-être rêves et désirs et nous propose par-dessus le marché quantité de programmes de voyages et loisirs comme aussi des cours pour évoluer encore.

Oui, on peut apprendre et évoluer à tout âge. Il est même intéressant à lire avec ses petits articles et on y découvre des fois des conseils littéraires. Ce qui me le rapproche des membres composant la direction et le bureau et quelquefois de la rédaction, sont les rubriques de présentation personnelle de nos interlocuteurs, qui font que les noms prennent des visages et même à distance, on a l'impression d'avoir fait connaissance. C'est humain. Voilà pourquoi **espaces** est un journal humain.

Véréna Graf

J'aimerais vous remercier, par écrit, pour les cours informatiques de l'AVIVO. Je n'ai pas des jeunes autour de moi qui peuvent m'aider. Je ne peux pas demander à des amis, car ils ont aussi besoin d'aide. La technologie change tellement vite, trop vite, et nous avons besoin d'aide informatique. Moi je préfère les cours individuels comme jusqu'à maintenant j'ai eu avec M. Joly. Il m'a beaucoup aidé. J'apprécie beaucoup Monsieur Xavier Joly pour son excellente compétence informatique et sa patience.

J'espère que ça va continuer. Donc je vous supplie même de continuer votre AVIVO aide informatique. Je suis sûre qu'il y a beaucoup de personnes comme moi qui ont besoin de cet aide.

Meilleures salutations

Anna M.

IMPRESSUM :
 Editrice responsable : Nathalie Schmitt / Contact : AVIVO -
 25, rue du Vieux-Billard - Case postale 155 - 1211 Genève 8
 Tél. 022 329 14 28 / admin-journal@avivo.ch / www.avivo.ch
 N° IBAN CH07 0900 0000 1200 3286 4 / Tirage 9'000 exem-
 plaires / Impression Atar Roto Presse, Satigny.



L'assemblée générale statutaire
 de l'AVIVO aura lieu
le jeudi 24 mars à 14 h 30

à la Salle du Palladium

Convocation et ordre du jour
 dans le prochain journal début mars

Cartes de membre 2022

L'AVIVO est en train de changer
 tout son système informatique.

Nos membres recevront leur nou-
 velle carte début mars.

Merci pour votre patience

Comment nous joindre en février?

ADMINISTRATION - LOISIRS JOURNAL "espaces"

Ouvert du lundi au vendredi

13h30 - 17h00

022 329 14 28

Courriel : admin-journal@avivo.ch

OFFICE SOCIAL

Les locaux sont fermés.

Vous pouvez contacter le service par télé-
 téléphone du lundi au vendredi de **8h30 à**
12h00 et de **12h30 à 16h00**
 téléphone : 022 329 13 60

Si le service vous a fixé un rendez-vous à
 une date et une heure précises, veuillez
 vous rendre directement au 3ème étage.

Port du masque et certificat Covid obli-
 gatoires.

Courriel : infosociale@avivo.ch

65 ANS AUJOURD'HUI POUR LES FEMMES, 67 ANS ET PLUS DEMAIN POUR TOUTES ET TOUS ! FAISONS BARRAGE À LA CONTRE-RÉFORME AVS21

AVIVO

AVS 21 est une grave attaque à l'âge de retraite des femmes sous prétexte d'égalité, alors que cette dernière est loin d'être réalisée. Les chambres fédérales veulent faire 10 milliards d'économie sur le dos des femmes avec quelques mesurètes qui se veulent compensatoires, une véritable arnaque !

Rappelons avec force que tout au long de leur vie, les femmes subissent des discriminations et des inégalités importantes sur le plan de la formation, de l'accès à des professions valorisées et correctement rémunérées. Elles se trouvent le plus souvent cantonnées dans des professions pénibles. On l'a vu durant le confinement. A cela s'ajoutent les nombreuses heures de travail que les femmes accomplissent dans le travail éducatif et de soins auprès des enfants, des proches, sans que ce dernier soit rémunéré et reconnu à sa juste valeur pour le calcul des rentes. Pour les mêmes raisons, leur parcours professionnel est souvent interrompu ou à temps partiel et les effets négatifs de ces parcours en dents de scie pèsent irrémédiablement sur le calcul des rentes à l'âge de la retraite.

Petits salaires, petites rentes : les femmes ont en moyenne des rentes inférieures de 37% à celles des hommes et se retrouvent souvent en situation de pauvreté à la retraite. C'est inadmissible !

Au niveau suisse, 2/3 des bénéficiaires des prestations complémentaires sont des femmes. C'est un scandale. Et aujourd'hui, avec la retraite à 65 ans, on exige d'elles de travailler une année de plus pour toucher l'AVS.

Soulignons qu'en 2018 un tiers des femmes âgées de 58 à 64 ans étaient considérées comme inactives pour des raisons dites personnelles. Les statistiques sur le travail non rémunéré montrent que ces raisons « personnelles » sont souvent la garde des petits-enfants. Les grands-mères y consacrent 113 millions d'heures par année. La garde des petits-enfants représente une valeur de 8 milliards de francs par année, dont les trois quarts sont assumés par les grands-mères. Une belle économie pour l'État sur les

places de crèche et une belle solidarité à l'égard des générations plus jeunes !

S'opposer à cette première attaque et gagner le vote sur le référendum AVS 21, c'est déjà un premier barrage pour combattre les prochaines attaques à venir.

En effet la droite du parlement veut augmenter l'âge de la retraite à 66 ans, puis 67 ans, et diminuer les rentes du IIe pilier, déjà bien maigres pour les petits revenus.

Ainsi l'initiative des jeunes libéraux, déjà déposée il y a quelques mois, prévoit «d'augmenter l'âge de la retraite à 66 ans d'ici à 2032. Ensuite, d'un mois chaque année. En 2050, il faudrait ainsi travailler jusqu'à 67 ans et 7 mois, et en 2070 jusqu'à 69 ans».

Sans compter que les mêmes proposent déjà de calculer l'âge de la retraite en fonction de l'espérance de vie.

Or l'espérance de vie n'est pas la même pour toutes et tous.

La santé et l'espérance de vie ne sont pas les mêmes pour tous et toutes, elles sont liées à la position sociale et à la pénibilité du travail. Ainsi plus les travaux effectués sont pénibles plus le risque d'arriver à la retraite à 64 ans en bonne santé est moindre. Travailler une année de plus augmente le risque d'une atteinte à sa santé. Et si l'on sait que l'espérance de vie en bonne santé des femmes est de 71 ans, perdre une année de retraite compte !

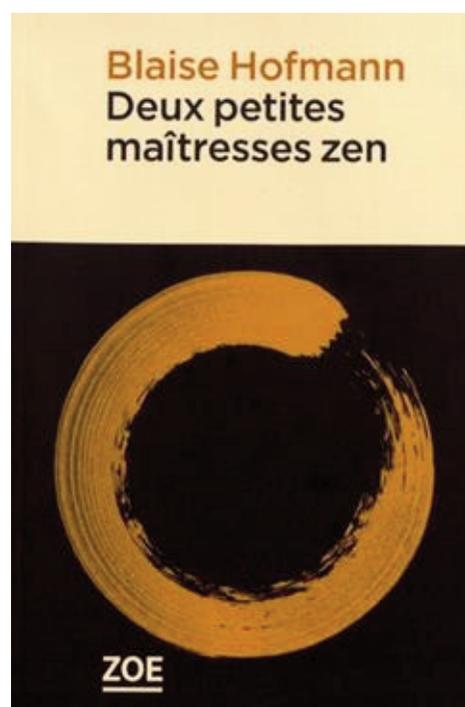
Certes, la retraite anticipée sera toujours possible avant ou après avec AVS 21, mais aujourd'hui comme demain ce sont les plus riches et les mieux formés qui peuvent se permettre d'anticiper leur retraite, les autres sont contraints de travailler jusqu'au bout et même plus longtemps pour des rentes qui ne permettent parfois pas de vivre sans le recours aux prestations complémentaires.

Des retraites solidaires, dignes et respectueuses pour chacune et chacun, voilà le combat à mener ces prochaines années. Refuser AVS 21 est le premier pas !

Signez et faites largement signer le référendum contre AVS 21 autour de vous.

Catherine Haus et Thérèse Thévenaz

BLAISE HOFMANN ECRIVAIN - VOYAGEUR



4

Blaise Hofmann Deux petites maîtresses zen

Editions ZOE 2021 215 pages frs 28.-

L'auteur :

Blaise Hofmann, né en 1978, est un jeune auteur romand très talentueux. Il a notamment participé à la rédaction du livret de la dernière Fête des Vignerons, et écrit ensuite un ouvrage : « La Fête » relatant ce qui peut se passer dans les coulisses d'un tel événement.

Mais c'est aussi un voyageur passionné. Il a les semelles au vent ! Jeune, il a parcouru plusieurs continents sac à dos, avide de rencontres et d'histoires de vie. Un ouvrage «Marquises» raconte ce périple avec vivacité et lucidité : comment lier la modernité avec les mythes polynésiens ?

Désormais, c'est en famille que Blaise Hofmann a choisi de voyager. De concert avec son épouse, la mère d'Eve (4 ans) et Alice (2 ans), il opte pour un dépaysement de 7 mois en Asie, où un certain confort demeure possible quand on voyage avec deux enfants et qu'on souhaite quand même prendre les transports publics.

Un voyage bien différent

Quelle idée, partir avec de si jeunes enfants ! « Ma chance, je l'ai pourtant mesurée au sourire de la pharmacienne suisse qui nous disait avoir toujours rêvé de partir en famille, au silence

pensif de mon voisin de vol, lui qui abandonne sa famille chaque semaine pour vendre des Rolex à Moscou, aux grands yeux émerveillés de l'employée de change quand on lui disait partir voyager huit mois... »

Et cet ouvrage comble les lecteur·trice·s, même si l'auteur, en père attentif, raconte moult péripéties vécues par les deux petites, comme les virées à pédalos dans les parcs publics, les jeux dans la forêt, ou un accident à cause d'un vélo brinquebalant...

Quand les enfants dorment (à 20 heures), le père ouvre son ordinateur, ou lit des livres choisis au hasard des rayons garnis d'ouvrages laissés par les autres touristes.

Japon, Cambodge, Laos, Birmanie, Thaïlande, Sri Lanka, Inde... Des rencontres, des déambulations, des éblouissements, des déceptions aussi.

Et soudain :

Celui que l'on n'attendait pas

«L'Inde compte trois cas d'infection au coronavirus : trois étudiants du Kerala revenus de Wuhan. Le gouvernement ferme aussitôt ses frontières à tout étranger ayant séjourné récemment en Chine.»

Peu à peu, l'évidence s'installe : les étrangers ne sont plus les bienvenus en Inde, il est indispensable d'écourter le voyage, de réserver au plus vite des billets pour la Suisse.

« Nous voilà de retour dans un pays qui n'est plus le même qu'au départ, comme si on était parti trop longtemps; même les filles regardent ce spectacle en silence. »

Blaise Hofmann est un conteur moderne. Il sait à merveille saisir l'instant présent, et en quelques mots fixer l'essentiel : les cahots de l'autocar, une conversation avec un moine laotien grâce aux dessins des enfants, les babioles trouvées dans un bazar indien, cadeaux pour l'anniversaire d'Eve.

Voyager virtuellement au gré de la plume de Blaise Hofmann est absolument délicieux. Mais c'est aussi une invitation à s'interroger sur le sens de l'évasion : « Pour redevenir chercheurs d'or, il suffit de laisser venir, ne plus concevoir cette île comme une prestation, ses habitants comme des prestataires, les paysages comme des décors, ne plus conscientiser, ironiser, perdre ce ton désabusé, défaitiste; il n'y a rien à espérer de mieux que le réel. »

Annette Zimmermann

HOMMAGE À SOLANGE ZOSSO



C'est avec une profonde tristesse que l'AVIVO a appris le décès en janvier dernier de Solange Zosso, à l'âge de 90 ans. Comme infirmière, elle avait travaillé de 1963 à 1993 au dispensaire ouvrier des Pâquis, fondé par le Dr Roger Fischer, un des pionniers de la transfusion sanguine à Genève, qu'elle avait bien connu et dont elle évoquait volontiers la mémoire. A sa retraite, elle avait aussi présidé le Club des Aînés des Pâquis.

Préoccupée par les questions sociales, défendant l'accès de toutes et tous aux soins médicaux, à l'hygiène et à un confort maximum, ainsi que le maintien à domicile des personnes âgées, il lui était donc tout naturel pour

prolonger son engagement de rejoindre le comité de l'AVIVO.

Membre de son comité pendant près de 30 ans, jusqu'en septembre dernier, elle avait été encore présente lors de notre dernière fête de Noël. Fin décembre, elle avait eu aussi la grande joie d'assister au concert d'Alain Morisod, un artiste qu'elle avait connu quand il était jeune et qu'elle appréciait beaucoup. Une bonne raison, lors de la cérémonie d'adieu à la Chapelle de l'Ange de la Consolation, au cimetière Saint-Georges, de nous faire entendre son Concerto pour un été.

En 2008, Solange Zosso a été élue à l'Assemblée constituante genevoise sur la liste de l'AVIVO. Elle a participé avec assiduité pendant près de 4 ans à de nombreuses séances, soutenant notamment, aux côtés des autres représentants de l'AVIVO, les articles relatifs à la santé, à l'aide et aux soins à domicile, à la politique sociale du logement, à la mobilité et aux transports publics, aux besoins des aînés et aux aides sociales. Cette nouvelle constitution a été acceptée par le peuple en 2012.

Un adieu à une grande dame - mais toujours affable et modeste - dont nous garderons encore longtemps le souvenir.

Pour le comité de l'AVIVO
Jean-François Rochat

FRACTURE NUMÉRIQUE

Lors du dernier comité de l'AVIVO, un tour de table a été effectué pour déterminer s'il était judicieux de mettre en place une commission sur la fracture numérique. La question est difficile à plusieurs titres en raison du caractère foisonnant du thème. Et il ne s'agit pas pour l'AVIVO de réinventer la roue ou de découvrir l'eau tiède.

Le comité va donc continuer à réfléchir sur le problème que pose aux seniors la numérisation plus ou moins galopante de notre monde. Mais il est tout aussi important que des membres de l'AVIVO participent à cette commission en cas d'intérêt, signalent leurs difficultés rencontrées, fassent des propositions, signalent des « pépites », des expériences positives.

On l'aura compris, rien ne peut se faire sans mutualisation des expériences bonnes ou mauvaises des seniors face à l'hydre numérique. Il ne s'agit donc non pas d'installer une commission d'experts mais d'utilisateur-trice-s intéressé-e-s.

Les premières pistes à investiguer semblent être les suivantes:

- Examiner les accès numériques ou en présentiel dans des institutions telles que l'Etat, les communes, les HUG, les TPG, les SIG, l'Hospice général, etc. Intervenir le cas échéant lors de problèmes constatés auprès des institutions concernées tels que les discriminations et les inégalités.
- Recenser les outils numériques mis à disposition des seniors dans le canton de Genève.
- Examiner les questions de sécurité numérique auxquelles les seniors sont confrontés.
- Lutter afin de préserver des espaces alternatifs à la numérisation, combattre toutes les formes d'exclusion numérique. En d'autres termes, promouvoir les aspects positifs de la numérisation et combattre ses effets négatifs voire délétères.

Ulrich Jotterand

Pour toute demande, proposition, et réflexion sur cette thématique, vous pouvez m'écrire un courriel à l'adresse suivante : ulrich.jotterand@gmail.com

Mots croisés n° 352

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1															
2															
3															
4															
5															
6															
7															
8															
9															
10															
11															
12															
13															
14															
15															

6

HORIZONTALEMENT

1. Jeanne Antoinette Poisson, dite la. Déesse marine.
2. Argot : lieu où plusieurs personnes mangent en commun. Petit de l'oie.
3. Posa. Bâties des châteaux en Espagne.
4. Enchevêtrer. Note.
- 5 Sodium. Prénom masculin. Révérend Père. Roi du pétrole.
6. Auteur de «le Taxi mauve». Amérindiens. Nul n'est censé l'ignorer.
7. Ecole Polytechnique. Prénom féminin. Centilitre. Nobélium.
8. Direction. Lieu de pèlerinage au N-E de Lisbonne. Atome.
9. Tissu recyclable à l'infini. Prophète biblique. D'un auxiliaire.
10. Unité de mesure de surface. Héros d'un roman d'Alexandre Dumas père. Parole de petit capricieux.
11. Nickel. Métal. Canton suisse.
12. Année. Ecole professionnelle. Sodium.
13. Fils de Jacob. Roman de Fiodor Dostoïevski (L'). Le troisième fils de Jacob.
14. Plante voisine de la perce-neige. Affl. du Congo. Année lumière.
15. Affl. du Danube. Platine. Faux dieu.

Mots croisés solution du n° 351

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	M	A	R	C	E	L	P	A	G	N	O	L		P	A
2	A	N	N	I	V	E	R	S	A	I	R	E	S		L
3	R	G		R	E	V	E	S		C	P		A	L	E
4	I	E	N	A		R		O	R	E	I	L	L	E	S
5	U	L	T	I	M	A	T	U	M		N	E	U	V	E
6	S	U		T		U		P		G		N	T		R
7		S	I		S	T	R	I	D	E	N	T		P	
8	F		N	O	U	S		R	O	N	D		B	L	E
9	A	I	O	L	I		C	A	L	I		R	O	I	
10	N	D		E	S	S	U	I	E	T	O	U	T		L
11	N	E	T		S	O	N		A	E	R	E		M	E
12	Y	A	H	V	E		E	N	N	U	I		S	O	T
13		L	E	T		C	O		C	R	E	P	O	N	
14	M		S	T	A	R		L	E	N		I		C	
15	A	N	E		S	I	R		S	A	T	U	R	N	E

VERTICALEMENT

1. Françoise Athénaïs de Rochechouart, dite la. Ville turque.
2. Pomme. Dermatose.
3. Copain très proche. Cri d'Andalouse. Fleuve russe.
4. Opus. Pas reconnue. Moyen de transports français.
5. Aérostat.
6. Platine. Poète français (1524-1585). Entassement.
7. Ventilateur. Coup frappé aux arts martiaux. Cube.
8. Rendez-vous de gradés. Chiffre romain.
9. Carrément. En dehors !
10. Alpage. Les pâtes fermes sous la dent !
11. La reine des fleurs. Scandium. A lui. Mesure en Chine.
12. Note. Attaches. Diode électroluminescente.
13. Baie des côtes du Honshu. Millilitre. Bien-être.
14. Théâtre au Japon. Félin sans crinière. Vallée très large.
15. Un des cinq grands lacs nord-américains. Usages. Côté d'une pièce de monnaie.



Jeudi 10 février - 8 CHF (AVIVO) - 10 CHF (tarif normal)

ON EST FAIT POUR S'ENTENDRE !

de Pascal Elbé

Antoine, la cinquantaine, découvre qu'il a perdu beaucoup d'audition. N'assumant pas son handicap, ce professeur d'histoire s'est résigné à vivre dans sa bulle, quitte à susciter l'incompréhension de son entourage. Sa rencontre avec Claire, veuve et mère d'une petite fille mutique va le pousser à s'ouvrir au monde.

Garder la date !

Jeudi 10 mars - **LAURENCE DEONNA LIBRE !** de Nasser Bakhti

SPECTACLE EN MATINÉE

Théâtre du Loup, ch. de la Gravière 10,
1227 Les Acacias



UN FIL À LA PATTE

de Georges Feydeau

Comment rompre délicatement avec sa maîtresse le jour de son mariage avec une riche héritière ? C'est la mission que s'est donnée Fernand de Bois d'Enghien en se rendant chez la chanteuse Lucette Gautier, dont il est fou amoureux. Ce qu'il ignore, c'est que la mère de sa future épouse s'apprête à engager l'artiste pour se produire à ses noces.

**Vendredi 4 mars 2022
à 14h30**

Prix AVIVO : 11.-

**Vente des billets
dès le 7 février 8h30**

SPECTACLE EN MATINÉE

Grand Théâtre de Genève, place de Neuve,
1204 Genève



ATYS

Tragédie en musique
de Jean-Baptiste Lully

Avec le Chœur du Grand-Théâtre de Genève,
Orchestre de la Suisse Romande,
Cappella Mediterranea

Tirée d'Ovide, l'intrigue mythologique raconte un quadrangle amoureux : le jeune Atys, prêtre de la déesse Cybèle, et Sangaride s'aiment, mais Sangaride doit épouser Idas, le roi de Phrygie, et Cybèle aime à son tour Atys.

Dimanche 6 mars à 15h00

Prix AVIVO : 16.-

**Vente des billets
dès le 7 février 8h30**

**PASS COVID OBLIGATOIRE
POUR TOUTES LES ACTIVITÉS
DE LOISIRS ET SEPCTACLES**

CONCERTS DU DIMANCHE

Victoria Hall - 14, rue du Général Dufour,
1204 Genève



L'OCG

Orchestre des Forces Majeures

Raphaël Merlin, direction

« *Accordez vos vélos !* »

Arthur Honegger Pastorale d'Été

Francis Poulenc Promenades

Emmanuel Chabrier Cortège burlesque

Yves Montand A bicyclette

Felix Mendelssohn Symphonie no 4

«italienne»

Johann Strauss Vélocipède, Polka

Dimanche 24 avril à 17h

Prix des billets 11.- frs. Vente des billets dès réception du journal et réservation jusqu'au 11 mars à 16h, dernier délai, au 1er étage.

7

EDB PRODUCTIONS

Bâtiment des Forces Motrices - Place des
Volontaires 2, 1204 Genève

PLAIDOIRIES

Avec Richard Berry

Incarnant les grandes figures du barreau, Richard Berry vous fera revivre ces grands procès qui révèlent des faits de société majeurs ayant marqué l'histoire judiciaire de ces quarante dernières années. Un moment fort, un spectacle nécessaire, à découvrir au Bâtiment des Forces Motrices !

Samedi 26 février à 20h30

**Vente des billets dès
réception du journal**

(Réservation jusqu'au 18 février à 16h)

Prix AVIVO : 36.-

LA SOLIDARITÉ ET LE COLLECTIF À L'ÉPREUVE DE LA VACCINATION

A l'heure où le variant Omicron submerge littéralement la pandémie, la Suisse reste un pays où la population est modérément vaccinée ; selon le site « *eurovaccination.fr* », à mi-janvier 2022 le taux de vaccination complet était en Suisse de 67,1 % contre 89,9 % pour le Portugal qui se trouve au tout premier rang du peloton de tête ! Cela signifie, à l'heure où nous écrivons ces lignes, que pratiquement 1/3 de la population Suisse ne bénéficie pas encore d'une couverture totale face à la Covid et se trouve même en queue des pays d'Europe occidentale... Etonnant ?

Sans doute y a-t-il lieu de s'interroger lorsque l'on connaît l'attachement que nous portons à la santé dans le pays prospère qui est le nôtre. Serions-nous quelque peu négligents, voire résistants ? S'agit-il de peur ou de méfiance ? Nous sommes certes confrontés à d'in vraisemblables diatribes, complotistes d'une part ou pseudo-scientifiques d'autre part.

Les premières s'appuient sur des thèses plus que douteuses qui ne sont pas sans rappeler la référence durant les années trente aux « *Protocoles des Sages de Sion* » de sinistre mémoire (1), les secondes, fruit d'une prétendue connaissance à bon marché, méprisent de fait le travail remarquable de chercheurs et soignants consciencieux du monde entier !

Pour ne citer qu'eux, les frères Bogdanov (2) ont payé de leur vie leur prétendu savoir... C'est ainsi qu'à la marge de la crise de santé publique monte un flot de théories douteuses visant à se placer sur l'avant-scène où chacun devient spécialiste de tout ! Ne serions-nous pas là en plein naufrage du vivre ensemble, cultivant nos égos et affirmant des vérités qui, contrairement à la démarche scientifique, n'ont jamais été démontrées. Véritable forme de faillite de la pensée, la déraison l'emporte sur la raison.

De fait, l'enlisement dans de telles polémiques n'a-t-il pas pour conséquence de retarder l'affaiblissement de la pandémie en freinant l'immunité collective d'une part et en surchargeant jusqu'à épuisement structures de

soins et personnel soignant d'autre part ? A s'obstiner sur de telles positions, ne pourrions-nous pas nous retrouver dans une forme d'impasse ?

L'AVIVO en appelle à la confiance

Le consensus sur la vaccination comme sur les mesures de prudence (et non pas de méfiance) est maintenant bien établi, il ne peut varier que sur les modalités d'application. Si le doute est respectable, si des formes de crainte s'installent, alors il convient d'échanger avec un référent médical compétent et autorisé, plutôt que de s'en remettre à des théoriciens plus ou moins alternatifs et dont les pratiques doivent être maintenues dans leur strict acquis, à l'intérieur d'un champ limité.

Paradoxalement, un peu de modestie de leur part ne contribuera qu'à les faire mieux reconnaître ! Pour ce qui nous concerne, la meilleure réappropriation de notre santé consiste à ne pas s'égarer dans des théories infondées très floues, sommes toutes assez marginales. Peut-être pourrions-nous aussi nous interroger sur certaines positions « libertaires » sans nuances qui nous parviennent d'on ne sait où, où poser le moindre cadre collectif est vécu comme une agression liberticide.

Pour une politique de santé publique et solidaire

Dans ce monde individualiste à l'extrême, des minorités d'individus (hélas grandissantes) considèrent péremptoirement que « la liberté, c'est faire que l'on veut » ! En ces temps de





pandémie, ces individus défient l'Etat sur un terrain où ce dernier a toute légitimité à intervenir dans l'intérêt de toutes et de tous. Un Etat à même de défendre une politique de santé publique et, en conséquence, à prendre les mesures sanitaires qui s'imposent. C'est cette vision de la santé publique et du bien commun que défend notre association, l'AVIVO, car notre société n'est pas une «addition d'individus», mais un collectif, qu'on le veuille ou non ! C'est à cette condition que le vivre ensemble est possible !

Principe démocratique fondamental, en matière de santé publique, le bien de chacun passe donc avant tout par le respect du bien de tous. Mais surtout, à la lumière de cette crise, il conviendra à l'avenir de ne plus considérer les budgets de santé comme de simples dépenses à réduire, mais avant tout comme des investissements à développer pour les générations futures.

Enfin, et pour clore sur la vaccination, il ne faut pas cesser de l'encourager (même si elle n'est

pas obligatoire) sous réserve bien entendu que, face au doute, le médecin peut éclairer les points de vue. Répétons aussi que cette vaccination doit se doubler inévitablement de prudence dans nos rapports sociaux, mais aussi, et surtout de la plus respectueuse des confiances envers toutes celles et tous ceux qui luttent au front, pour notre bien commun, dans le domaine de la santé publique et qu'une charge trop lourde pourrait terrasser. C'est ainsi et probablement seulement ainsi que nous ferons solidarité !

Commission santé-social de l'AVIVO Genève

- (1) « Les protocoles des sages de Sion » ont été inventés de toute pièce par la police secrète du Tsar de Russie en 1903 ; ils étaient sensés prouver un plan secret de conquête du monde par les juifs et les francs-maçons en vue de désigner des boucs émissaires. Hitler s'est ensuite appuyé sur ces textes pour justifier la Shoah.
- (2) Les frères Bogdanov étaient des jumeaux particulièrement fantaisistes faisant de la prétendue vulgarisation scientifique. Non vaccinés, car persuadés de leur force supérieure, ils sont décédés de la covid ce début d'année après quelques jours d'intubation.

Le Covid nous interroge sur les questions de santé publique

On estime que l'amélioration de l'état de santé de la population est attribuable pour un tiers à la médecine thérapeutique, et 2/3 à la prévention individuelle et aux conditions sociales, constat qui repose sur les travaux des professeurs Felix Gutzwiller et Fred Paccaud.

Ainsi la prévention, dans une politique de santé holistique, devrait être basée sur la multitude d'éléments qui entrent en ligne de compte : la prévention médicale, l'état de santé général (l'alimentation, le travail, le logement, les loisirs, le temps libre) de la population.

Les soins nécessitent un grand nombre

d'infrastructures médicales (dispensaires, hôpitaux, pharmacies,..) et services (soins à domicile, centres psycho-sociaux,..) avec un maillage géographique très proche de toutes les populations. Ces infrastructures doivent bénéficier d'un personnel qualifié suffisant, bénéficiant de bonnes conditions de travail et d'une formation continue. Elles ne doivent pas être appliquées avec une logique industrielle de rationalisation et d'économies.

Le contrôle public des finances et la planification de toute l'industrie médicale (médicaments, équipements, recherche) est

suite en page 10



LES HABITANT·ES DES IEPA NE SONT PAS DES LOCATAIRES AU RABAIS !

Des dizaines de locataires du Lignon ont reçu des hausses de loyer parfois de plusieurs centaines de francs par mois. Il s'agit de retraités, qui louent des appartements avec soins à domicile (IPEA). Ces logements HBM sont soumis au contrôle par l'Etat. Ils sont formellement la propriété d'une des fondations de l'Etat pour le logement social, la Fondation René et Kate Block.

suite COVID de la page 9

indispensable pour sortir tous ces secteurs vitaux de la logique du profit privé et permettre de définir et planifier des priorités. Cela doit s'accompagner par la fin des brevets, par une transparence complète sur toutes les recherches.

10

L'extension des droits des travailleurs·euses des secteurs de la santé, de l'industrie pharmaceutique et chimique rendrait possibles des contrôles étendus et permanents de la production, ce qui permettrait d'agir de manière préventive sur la préservation de l'environnement et de la biodiversité, la pollution de l'air, des eaux, de la nourriture et de l'habitat. Ainsi serait garanti un contrôle public plus large de toute la population.

Citations tirées de l'article de José Sanchez paru le 14.12.2021 dans le journal de solidaritéS

1^{er} Café-rencontre de l'AVIVO et de la MIA - Maison Internationale des Associations

- « La solidarité et le collectif à l'épreuve de la vaccination »
- « Pour une politique de santé publique et solidaire »

La commission santé-social de l'AVIVO invite pour un échange avec des spécialistes et le public

**Mardi 29 mars 14h30 à la
Maison des Associations**

Rue des Savoises 15
(proximité Place du Cirque)

Ces majorations de loyers font suite à des travaux de rénovation réalisés dans plusieurs immeubles du Lignon. Ces travaux ont rendu la vie difficile aux locataires qui se sont organisés au sein de l'ASLOCA avec le soutien de l'Association des locataires du Lignon. Des procédures sont en cours pour contester ces hausses devant la Juridiction des baux et loyers. Les retraités des IEPA ont saisi le juge administratif. Quelle n'a pas été leur surprise de se voir refuser toute possibilité de se défendre de la part du service (OCLPF) de l'administration cantonale censé contrôler leurs loyers. Les locataires des IEPA s'attendaient à disposer d'une protection meilleure que leurs voisins locataires de bailleurs privés. Que nenni ! L'OCLPF estime qu'ils n'ont droit à rien, ni de s'opposer aux hausses, de se défendre, ni même de tenter de comprendre comment celles-ci ont été calculées.

La protection des locataires contre les hausses de loyer consécutives à des travaux de rénovation, prévue par le droit fédéral, est trop faible. A Genève, ce droit est renforcé par la principale loi de défense des locataires, la LDTR. L'ASLOCA et ses alliés - dont l'AVIVO - sont en effet parvenus à maintenir jusqu'à ce jour la LDTR, créée dans les années 60. Tel n'a pas été le cas dans d'autres cantons comme Bâle-Ville et Zurich où des règles similaires existaient jusqu'à la fin des années 1990. L'ASLOCA a réussi à réintroduire cette protection à Bâle-Ville, grâce à deux initiatives populaires dont la dernière fut acceptée le 28 novembre.

Le droit du bail, tout insuffisant qu'il est, permet d'éviter au locataire d'être à la merci du bailleur, comme l'OCLPF tente de le faire au Lignon sans doute pour des motifs budgétaires. C'est inacceptable que l'OCLPF cherche à en priver des locataires sous sa protection. Ces IEPA sont totalement en mains publiques et les travaux lourds sont pour l'essentiel de l'entretien que la Fondation propriétaire ne semble pas avoir les moyens de payer intégralement. Le Conseil d'Etat, au lieu de demander des crédits supplémentaires au Grand Conseil, veut les faire payer aux locataires.

L'AVIVO soutient ces locataires retraités et l'ASLOCA, pour que ces pratiques cessent.

Christian Dandrès

DÉNEIGEMENT DES TROTTOIRS, TROTTINETTES, ACCÈS AUX WC

Mi-décembre, avant la neige, la commission transport-mobilité de l'AVIVO a écrit à la conseillère administrative Marie Barbey-Chappuis pour solliciter un rendez-vous au sujet du déneigement des trottoirs.

«Une de nos préoccupations concerne par exemple le déneigement devant les immeubles locatifs. Comment ce problème est-il géré lorsque les concierges ont été remplacés par une entreprise de nettoyage employée par diverses régies ? L'accumulation de la neige déblayée par les véhicules de la Voirie devant les trottoirs sont des obstacles insurmontables pour certaines catégories de la population et peuvent provoquer des chutes graves qui mettent la vie même de certaines personnes en danger. (lettre de la commission de mi-décembre 2021)

Déneigement des trottoirs

La magistrate a réagi très rapidement en invitant l'AVIVO le 13 janvier à l'Hôtel de Ville. Jacqueline Lecocq, Yves Herren et Ueli Leuenberger, tous membres de la commission, ont rencontré Madame Barbey-Chappuis, accompagnée par Monsieur Mauro Lorenzi, Chef du service « Voirie - Ville Propre » et Monsieur Grégory Gourdou-Labourdette, collaborateur personnel.

C'était l'occasion d'échanger avec une Conseillère administrative à l'écoute de nos préoccupations. Avec son chef de service, elle nous a expliqué l'organisation de la voirie en cas de neige et de verglas. Libérer les grands axes routiers pour sécuriser le passage des véhicules de secours (ambulances, médecins, pompiers, police) est la première priorité de la voirie. Le déneigement et le salage rapide des trottoirs sont également prévus.

Les effectifs de la voirie sont limités et tout prend évidemment du temps. Nous avons appris que le règlement a changé il y a trois ans, et les propriétaires d'immeubles ne sont plus obligés de s'occuper du déneigement et du salage devant leurs entrées d'immeubles. C'est regrettable et nous remercions les concierges qui le font quand même et qui rendent ainsi service à la population. Madame Barbey-Chappuis nous a assurés suivre ce dossier de près. En cas de danger, il est recommandé de téléphoner à la police municipale. Cette dernière est chargée d'avertir la voirie qui dépêchera une équipe volante sur les lieux concernés.

Trottinettes

La magistrate partageait nos soucis concernant deux autres sujets que nous avons pu aborder avec elle.

Au sujet des trottinettes, elle nous a informés que 144 amendes d'ordre ont été distribuées par la police municipale en 2021. Cette dernière a régulièrement saisi des trottinettes non admises à la circulation, notamment pour des vitesses



excessives non conformes. Ces opérations continueront d'être menées, afin que les trottoirs restent des lieux sûrs pour les citoyennes et citoyens de notre ville.

Accès aux WC

Concernant le manque évident de WC publics, notre commission a invité la magistrate à examiner la possibilité de conclure un accord avec des cafetiers-restaurateurs, pour permettre l'accès libre aux toilettes, sans obligation de consommer. La Ville de Berne le pratique depuis plusieurs années.

Le concept de "toilettes accueillantes", initialement étudié pour augmenter l'offre de WC publics utilisables gratuitement, n'a pas rencontré le succès espéré: la Société des cafetiers, restaurateurs et hôteliers de Genève y étaient défavorables. En revanche, le Groupement professionnel des restaurateurs et hôteliers n'était pas opposé à un concept similaire intitulé "ask and go".

La Ville peut reprendre la réflexion en concertation avec des partenaires. Selon elle, le Conseil administratif est bien conscient du manque de toilettes publiques. Pour compléter le dispositif actuel, le Conseil municipal a voté une ouverture de crédit pour l'acquisition de 12 toilettes autonettoyantes afin d'améliorer qualitativement et quantitativement le parc des WC publics. **Nous avons conclu de rester en contact à l'avenir.**

Pour la commission transport-mobilité :
Ueli Leuenberger

VOTATION DU 13 FÉVRIER

L'AVIVO appelle à voter NON à la suppression du droit de timbre et OUI à l'initiative enfants sans tabac

L'AVIVO Genève prend position sur deux des sujets fédéraux soumis au peuple le 13 février. Elle appelle à refuser la suppression du droit de timbre et à accepter l'initiative *Enfants sans tabac*.

Le droit de timbre est un impôt de 1% sur la création de droits de participation (actions, bons de participation, parts sociales) qui rapporte environ 250 millions de francs par an. La majorité de droite au Parlement fédéral l'a

12

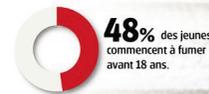


supprimé en 2021 ainsi que l'impôt anticipé et les droits de douane sur les produits industriels. Est également programmée la suppression des autres volets du droit de timbre (2,152 milliards de francs par an).

Plus de la moitié de la perte budgétaire résultant de la suppression du droit de timbre bénéficiera à une cinquantaine de sociétés, alors que 99% des entreprises ne sont pas concernées¹. C'est un pas de plus en faveur du profit des propriétaires d'entreprises au détriment des salarié·es et des consommateur·trices. Ces baisses d'impôts s'ancrent dans des politiques néo-libérales qui creusent les discriminations, les inégalités, notamment entre hommes et femmes, et affaiblissent les droits sociaux.

L'AVIVO soutient en revanche l'initiative *Enfants sans tabac*. Celle-ci cible le cœur de la stratégie des cigarettiers, en interdisant la publicité du tabac qui atteint les enfants et les jeunes.

La dépendance au tabac est d'autant plus forte si l'on commence à fumer dès l'adolescence. Plus de la moitié des fumeurs ont commencé à fumer avant 18 ans. A contrario, il est rare que



des fumeurs aient débuté leur vie de fumeur après 24 ans. L'industrie du tabac cherche donc d'abord à attirer les jeunes, pour que cette clientèle puisse combler les pertes liées aux fumeurs qui décèdent ou qui cessent de fumer.

La publicité est un instrument central dans la stratégie des fabricants de tabac. La publicité qui cherche à influencer la manière dont les jeunes perçoivent la consommation de tabac. Elle joue sur l'image du produit et les affects. Elle détermine, pour une part non négligeable, les habitudes des consommateurs. C'est la raison pour laquelle cette industrie dépense des sommes colossales au niveau international.

La population suisse paie un très lourd tribut à l'industrie du tabac et à ses actionnaires. Il y a 2 millions de fumeurs dans notre pays et près de 10'000 personnes décèdent prématurément chaque année à cause du tabac. Face à cette hécatombe, la mesure proposée par cette initiative apparaît pour le moins modeste.

Christian Dandrès

1. Cf. réponse du Conseil fédéral à l'interpellation 21.3922

Publicité

Menuisier Ebéniste

Restaure et repolit vos meubles. Exécute tous travaux spéciaux et suite effraction.

Travail soigné à prix modérés.

J.-N. Sudan 39, rue des Bains
Tél./fax 022 328 68 70 ou 079 537 28 16
Mail: sudanebeniste@hotmail.com

3ème dose du vaccin obligatoire pour séjourner en France

2 jours : du 28 au 29 avril

ESCAPADE EN BOURGOGNE

SPECTACLE CABARET ET FLORISSIMO A DIJON

Repas de midi au Cabaret Odysséo à Plombières-lès-Dijon

Votre menu «Glamour» - hors boissons

Crème Brûlée au Foie Gras & sa Tuile Craquante

Suprême de Volaille Jaune farci aux Cèpes, sauce au jus de Truffe

Gratin de Pommes de Terre aux Morilles

Flan de Brocoli et Carotte fanes glacées

Demi Saint-Marcelin et ses Mendiants

L'assiette «Glamour» : Crème brûlée à la fleur d'oranger

Moelleux Chocolat Praliné - Nougat glacé aux pépites de chocolat

Après le repas : Revue Music-Hall «Sexy Folie»
Tous les artistes internationaux - chanteurs, acrobates, magiciens et danseurs - vous émerveilleront pendant plus d'une heure trente.

Le lendemain, **visite guidée du Dijon historique, ville aux cent clochers.**

Parc des Expositions de Dijon pour **temps libre à Florissimo**. Fleuristes et paysagistes créent des univers magiques à chaque édition qui a lieu tous les 5 ans.

PRIX SPÉCIAL AVIVO COMPRENANT :

Le transport en autocar 4* tout confort / le déjeuner-spectacle - hors boissons / le logement à l'Hôtel 3* Campanile situé au centre-ville de Dijon / le petit-déjeuner buffet / la visite guidée de Dijon / l'entrée à l'exposition Florissimo / un accompagnant AVIVO

Membre AVIVO	Frs	320.-
Non membre	Frs	420.-
Suppl. single	Frs	40.-

Non compris : Assurance annulation et assistance obligatoire / le souper du 1^{er} jour / les boissons au cabaret / le repas de midi du 2^{ème} jour

5 jours : du 17 au 21 mai

ESCAPADE EN SUISSE ORIENTALE



Stein-am-Rhein

AVEC L'AVIVO DÉCOUVREZ :

Küttingen - Rorschacherberg - Ile Mainau - Voyage culinaire en train - Appenzell - Saint-Gall- Stein-am-Rhein - Chutes du Rhin visite en bateau privé - Arbon visite du musée MoMö et dégustation - Seengen visite du Château de Hallwyl

Votre hôtel : Best Western Hotel Rebstock 3*

Géré par la même famille depuis 3 générations, le Best Western Hotel Rebstock propose des chambres spacieuses avec un balcon et un restaurant offrant une vue panoramique sur le lac de Constance.

PRIX SPÉCIAL AVIVO COMPRENANT :

le transport en autocar 4* tout confort / le logement au best Western Hotel Rebstock 3* : la demi-pension : souper et petit-déjeuner les repas de midi hors boissons les 17, 19 et 21 mai la croisière aller/retour jusqu'à l'île Mainau / le voyage en train culinaire Appenzellerbahn / la visite guidée d'Appenzell / la visite du musée MoMö suivie d'une dégustation / la visite de la chute du Rhin en bateau privé avec apéritif servi à bord / la visite du Château d'Hallwyl / un accompagnant AVIVO

Membre AVIVO	Frs	1'190.-
Non membre	Frs	1'290.-
Suppl. single (nbre limité)	Frs	160.-

Non compris : l'assurance annulation / assistance (obligatoire) / les repas de midi les 18 et 20 mai / les boissons au cours des repas

5 jours : du 23 au 27 mai

ESCAPADE EN BELGIQUE - BRUGES MER DU NORD



Ce voyage est peu fatiguant et tranquille, il est cependant fortement déconseillé pour des personnes ayant de soucis de mobilité.

AVEC L'AVIVO DÉCOUVREZ :

14

Bruxelles tour de ville panoramique et dégustation de «gueuze» ainsi qu'une découverte pedestre - visite de l'Atomium et repas de midi bistrannique au restaurant panoramique - Bruges - Mer du Nord - visite du Musée du Diamant où vous assisterez à une démonstration de taille du diamant - la côte et souper gastronomique dans un restaurant sur la digue

PRIX SPÉCIAL AVIVO COMPRENANT :

Les vols SN Brussels, siège réservé, un bagage en soute, un sac à main / Le service d'un café/thé à l'arrivée / Le transport sur place en autocar 4* tout confort / Tous les guidages à Bruxelles avec des guides sélectionnés / Le guidage à Bruges avec un guide local / Les dégustations et les entrées prévues au programme 4 nuits avec petit-déjeuner, hôtel 3* supérieur à Bruxelles et 3* très confortable à la Mer du Nord Un apéritif au bar de l'hôtel le jour de l'arrivée Les repas de midi des jours 1 - 3 - 4 / Les repas du soir des jours 1 - 2 - 4

Membre AVIVO	Frs	1'360.-
Non membre	Frs	1'460.-
Suppl. single	Frs	190.-

Visite Musée Horta à réserver
lors de votre inscription.
(Prix communiqué ultérieurement).

Non compris : L'assurance annulation et assistance obligatoire/ Les dépenses à caractère personnel / Les boissons pendant tous les repas / Les repas de midi des jours 2 et 5 / Le repas du soir du jour 3

10 jours : du 15 au 25 juin

CORSE SARDAIGNE

COMBINE DES DEUX ILES JUMELLES
DE LA MEDITERRANÉE



AVEC L'AVIVO DÉCOUVREZ :

Bastia - Saint-Florent et dégustation de vins dans une cave à Patrimonio - Balagne - l'Île Rousse - Calvi visite de la Citadelle et de la ville - Désert des Agriates - Cap Corse - Promenade en bateau pour découvrir les Îles Finochiarola et l'Île de la Giraglia - Bonifacio - Sardaigne - Costa Smeralda - La Sardaigne culturelle - Excursion guidée de Tempio - Visite du musée d'ethnographie et du centre historique de Tempio - Excursion guidée en bateau dans le Parc National des Îles Maddalena - Olbia

PRIX SPÉCIAL AVIVO COMPRENANT :

Les vols directs Genève / Bastia et Olbia / Genève (avec Easyjet - 1 bagage en soute de 23kg maximum) / le logement en demi-pension avec boissons : 5 nuits à l'hôtel San Pellegrino à Folelli (Corse) et 5 nuits à l'hôtel Colonna Beach à Golfo di Marinella (Sardaigne) / 5 repas de midi au cours des excursions les 17, 19, 20, 22 et 23 juin (boissons incluses) / le transport en autocar pour toutes les excursions / la traversée en ferry Corse / Sardaigne (environ 1h30) / les services d'une guide locale pour toutes les excursions / les visites et dégustations mentionnées au programme / un accompagnant AVIVO

Membre AVIVO	Frs	2'100.-
Non membre	Frs	2'200.-
Suppl. single (nbre limité)	Frs	520.-

Non compris : Assurance annulation et assistance/ les repas de midi des 15, 16, 18, 21, 24 et 25 juin / la promenade en mer le 23 juin (en option - en fonction de la météo)

Dimanche 6 février

THÉÂTRE BARNABÉ À SERVION

Hollywood, comédie musicale

PRIX SPECIAL AVIVO
(avec repas hors boissons)

Membres	145 francs
Avec repas et café	155 francs

Lundi 14 février

SAINT-VALENTIN DEJEUNER SPECTACLE au Casino d'Evian

La Saint-Valentin est considérée
dans de nombreux pays
comme la fête des amoureux et de l'amitié

Dans la matinée, départ de Genève en direction de la Haute-Savoie, arrivée au Casino d'Evian pour le déjeuner-spectacle dans les salons du Casino.

Un spectacle festif à l'image
des années folles.

Dansons le Charleston !

De Chicago à Paris, en passant par Berlin, les danseuses et les chanteuses vous feront revivre les grandes heures du Music-hall.

Un show effervescent et pétillant digne des années de prohibition.

5 euros de ticket de jeu offerts

Arrivée en fin d'après-midi à Genève.

PRIX SPECIAL AVIVO

Membres	140 francs
Non-membres	150 francs

Voyages en préparation

du 13 au 18 juin 2022

Paysages de lavande dans le Lubéron

du 27 au 31 août 2022

Escapade à Lisbonne

du 17 au 25 septembre 2022

Lidio di Josolo

du 27 septembre au 2 octobre 2022

Séjour zen à Chorges



Jeudi 24 février

FONDUE CHINOISE

Rendez-vous à midi au restaurant
BRASSERIE SAINT-GEORGES
12 route du Pont-Butin au Petit-Lancy

Votre menu hors boissons

Salade
Fondue Chinoise à gogo
Dessert en supplément

PRIX CHF 42.-

Non membres CHF 52.-

Inscriptions et informations au secrétariat
de l'AVIVO 022 329 14 28

COURSES

15

Samedi 12 mars

CARNAVAL VENITIEN D'ANNEY



Départ de Genève pour Annecy.

Avec les canaux qui parcourent son cœur historique, Annecy est surnommée la Venise des Alpes. Cette appellation est renforcée quand arrive le week-end du Carnaval Vénitien.

Plusieurs centaines de masques déambulent lentement et librement dans les rues du Vieil Annecy, posent, paradent, se regroupent sur le podium des Jardins de l'Europe.

Sur place, temps libre et repas de midi libre

Arrivée à la Gare Cornavin en fin de journée.

PRIX SPECIAL AVIVO 30.-
(membres et non membres)

espaces

AVIVO - DÉCLARATION D'IMPÔTS 2022

(année fiscale 2021)

Prenez un rendez-vous dès le lundi 31 janvier 2022
exclusivement par téléphone au **022 322 13 95**

HORAIRES POUR LA PRISE DE RENDEZ-VOUS
Tous les jours : entre 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00
 Concernant les déclarations, vous pouvez nous écrire à l'adresse
 mail : impôts@avivo.ch

16

Pour les justificatifs à fournir, merci consulter le journal espaces du
 mois de janvier ou sur notre site internet www.avivo.ch

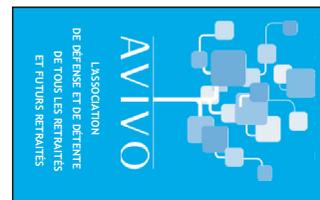
Tarifs + TVA 7,7%

		MEMBRES		SIMPLE		Barème fortune imposable (code 99.00)			
				1 – 49'999	50'000 – 99'999	100'000 – 499'999	Plus de 500'000 *		
<input type="checkbox"/>	Rentiers AVS – AI seul (e)	Fr. 38.-	Fr. 70.-	Fr. 81.-	Fr. 102.-	Fr. 323.-			
<input type="checkbox"/>	Rentiers AVS – AI couple	Fr. 43.-	Fr. 75.-	Fr. 86.-	Fr. 108.-				
<input type="checkbox"/>	Rentiers AVS – AI + 1 travaille	Fr. 48.-	Fr. 86.-	Fr. 97.-	Fr. 130.-				
<input type="checkbox"/>	Salariés	Fr. 60.-	Fr. 102.-	Fr. 113.-	Fr. 145.-				

		NON-MEMBRES		SIMPLE		Barème fortune imposable (code 99.00)			
				1 – 49'999	50'000 – 99'999	100'000 – 499'999	Plus de 500'000 *		
<input type="checkbox"/>	Etudiant (à charge totale des parents)	Fr. 22.-				Fr. 540.-			
<input type="checkbox"/>	Etudiant (avec salaire)	Fr. 48.-							
<input type="checkbox"/>	Chômeur seul(e) – RMCAS – Hospice Général	Fr. 48.-	Fr. 70.-	Fr. 81.-	Fr. 113.-				
<input type="checkbox"/>	Rentiers AVS – AI seul(e)	Fr. 60.-	Fr. 81.-	Fr. 91.-	Fr. 113.-				
<input type="checkbox"/>	Rentiers AVS – AI couple	Fr. 65.-	Fr. 86.-	Fr. 97.-	Fr. 130.-				
<input type="checkbox"/>	Chômeurs couple + 1 travaille	Fr. 70.-	Fr. 97.-	Fr. 108.-	Fr. 140.-				
<input type="checkbox"/>	Rentiers AVS – AI + 1 travaille	Fr. 76.-	Fr. 97.-	Fr. 108.-	Fr. 140.-				
<input type="checkbox"/>	Salaarié seul(e)	Fr. 86.-	Fr. 113.-	Fr. 124.-	Fr. 156.-				
<input type="checkbox"/>	Salaariés couple	Fr. 97.-	Fr. 130.-	Fr. 140.-	Fr. 178.-				

Pour toute information contacter le trésorier AVIVO
M. Francisco Gonzalez 076 331 42 26 - p.gonzalez@avivo.ch
 Et pour toute correspondance concernant votre déclaration :
impots@avivo.ch

JAB - CH - 1211 Genève 8
PP / Journal



AVIS À TOUS NOS MEMBRES

Office social : resp. Marianne Ricci
infosociale@avivo.ch
 Administration, Journal : resp. Nathalie Schmitt
 Loisirs : resp. Catherine Davat
admin-journal@avivo.ch
www.avivo.ch
 25, Vieux-Billard / Tram 15 arrêt Cirque / Bus 1 : arrêt Cirque / Bus 2, 19
 arrêts Cirque ou Bains / Bus 35 : arrêt Village-Suisse

Tel. 022 329 13 60
 Tél. 022 329 14 28
 Tél. 022 329 14 28

espaces - février 2022